

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
12584

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine sanitaire (exercice 2018 :
première répartition)**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, Enfance, Santé, Famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement et à l'investissement de divers organismes oeuvrant dans le domaine sanitaire au titre de l'année 2018 est proposée selon le tableau de répartition joint au présent rapport.

Les organismes concernés par cette répartition sont au nombre de neuf : Apport Santé, Collectif nutrition santé, Afrisanté, Centre dentaire de Marseille, Cancer Aide Information Réseau d'Entrepreneur – CAIRE 13, Réseau Santé Marseille Sud, Association Réseaux 13, SOS Cancer du sein PACA&Corse et Groupe Parkinson Provence.

Cinq grandes thématiques de santé concernent ces associations :

- Maladies chroniques : soutien et accompagnement des malades et de leurs aidants ;
- Accès aux soins et la promotion de la santé en population générale et précarisées ;
- Accès aux soins et la promotion de la santé pour les enfants ;
- VIH / Hépatites : lutte, prévention et accompagnement des malades ;
- Lutte contre le cancer (prévention et dépistage) et soins de supports en oncologie.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL